

RAPPORT SEMESTRIEL 2023



La Direction

Président :

Maurice Moulin

Directeurs Généraux Délégués :

Marie-Laure Teyssier

Patrice Teyssier

Sandrine Moulin

Directeur Administratif et Financier :

Jérôme Ferrand

S.A. au capital de 3 690 405,60 €

RCS Le Puy en Velay : 433 122 637

Code Bourse ISIN FR0011033083

Siège social :

ZA de Ville

43 220 Dunières

moulinvest.com



Attestation de responsabilité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Dunières, le 6 juin 2023

Maurice Moulin
Président

I. Commentaires sur l'activité du 1^{er} semestre 2022-2023

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 52,3 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2022/2023, contre 57,0 millions d'euros sur l'exercice précédent, en recul de 8,2 %.

L'activité Bois Construction est en retrait de 24,0 % à 22,89 millions d'euros, sous le double effet d'une baisse des volumes vendus et des prix de vente. Le recul des nombres de permis de construire et de mises en chantier impacte directement les ventes, de même que le contexte d'inflation généralisée et de hausse des taux d'intérêts.

L'activité du pôle Bois Energie progresse significativement (+ 58,4 %). Les ventes de granulés sont en forte hausse (+ 71,4 %), car la pénurie constatée sur l'offre depuis l'automne 2022 s'est traduite par une progression significative des prix de vente.

L'activité de cogénération enregistre pour sa part une progression de 8,6 %.

L'activité Imprégnation recule pour sa part de 28,4 %. L'activité poteaux est en retrait de 12,1 %. La gamme Découvert voit ses ventes diminuer de 39,4 %, cette évolution s'expliquant par les mêmes facteurs que pour l'activité de bois de construction.

Performance opérationnelle :

En milliers d'euros	28.02.2023 (6 mois)**	28.02.2022 (6 mois)**	Var % sem.	31.08.2022*
Chiffre d'affaires	52 291	56 984	-8,2 %	114 093
Marge brute	31 293	35 304	-11,4 %	67 665
EBITDA	15 100	19 776	-23,6 %	37 037
Dont Autres achats & charges externes	-12 705	-9 458	+34,3 %	-18 614
Dont Masse salariale	-5 634	-5 617	+0,3 %	-11 192
Résultat d'exploitation	10 297	15 027	-31,5 %	27 587
Dont Amortissements & provisions	-4 945	-4 947	-	-9 738
<i>Marge opérationnelle (% CA)</i>	<i>19,7 %</i>	<i>26,4 %</i>		<i>24,2%</i>
Résultat financier	-498	-589	-15,4 %	-1 172
Résultat exceptionnel	388	-51	N/A	-835
Résultat net Groupe Moulinvest	7 512	10 473	-28,3 %	18 604
Marge brute d'autofinancement	12 251	16 410	-25,3 %	30 245

(*) Données financières auditées (**) Données financières non-auditées

La marge brute s'établit à 31,3 millions d'euros en retrait de 11,4 % à période comparable. Les prix d'achat des bois ont en effet moins reculé que les prix de vente.

La part de la masse salariale représente 10,8 % du chiffre d'affaires, en légère hausse par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (9,9 %). Le recul du chiffre d'affaires explique cette variation, car en valeur absolue, la masse salariale ne progresse que de 0,3 %.

Les autres achats et charges externes du Groupe représentent 11,2 millions d'euros, soit 21,4 % du chiffre d'affaires contre 16,6 % au premier semestre 2022. Cette variation résulte de la progression générale des prix des produits et services dans un contexte d'inflation généralisée. Les charges liées à l'électricité et aux assurances représentent les progressions les plus significatives.

L'EBITDA consolidé s'établit à 15,1 millions d'euros (-23,6 % vs. EBITDA S1 2022).

Le résultat d'exploitation est en retrait à 10,3 millions d'euros contre 15,0 millions d'euros au premier semestre de l'exercice précédent, représentant un taux de marge opérationnelle de 19,7 % du chiffre d'affaires (contre 26,4 % en N-1).

Les charges financières nettes sont en repli à 0,5 million d'euros (contre 0,6 million d'euros au 28/02/2022).

Le résultat net consolidé ressort ainsi à 7,5 millions d'euros au 28 février 2023, contre 10,5 millions d'euros au 28 février 2022.

II. Comptes semestriels consolidés au 28 février 2023

SOMMAIRE

1. Bilan	8
2. Compte de résultat	10
3. Tableau des flux de trésorerie	12
4. Tableau de variation des capitaux propres	14
5. Annexe aux comptes consolidés	15
5.1. Informations relatives à la Société	15
5.2. Faits significatifs	15
5.2.1. Analyse de la performance du groupe	15
5.2.2. Facteurs de risque	16
5.2.3. Perspectives 2022	17
5.2.4. Point sur le projet Horizon 2030	17
5.3. Principes et méthodes comptables	17
5.3.1. Référentiel comptable	17
5.3.2. Changement de méthode	17
5.3.3. Estimation et hypothèses	18
5.3.4. Base de préparation des états financiers	18
5.3.5. Principes et méthodes de consolidation	18
5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation	18
5.3.7. Immobilisations incorporelles	18
5.3.8. Immobilisations corporelles	19
5.3.9. Immobilisations financières	19
5.3.10. Stocks	19
5.3.11. Créances et dettes	19
5.3.12. Actifs financiers	20
5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	20
5.3.14. Subventions d'investissement	20
5.3.15. Avantages du personnel	20
5.3.16. Provisions	21
5.3.17. Passifs éventuels et litiges	21
5.3.18. Impôts	21
5.3.19. Reconnaissance des produits	22
5.3.20. Contrat de location et crédits baux	22
5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts	22
5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission	22
5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres	22
5.3.24. Résultat par action	22
5.4. Périmètre de consolidation	23
5.4.1. Liste des sociétés consolidées	23
5.4.2. Variation de périmètre	23
5.5. Bilan	24
5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	24
5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations	25
5.5.3. Stocks et en-cours	26
5.5.4. Créances clients et autres créances	26
5.5.5. Actifs financiers	27
5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie	27
5.5.7. Capital et informations sur le capital	28
5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net	28
5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions	30
5.5.10. Litiges et passifs éventuels	30
5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes	31

5.6.	Compte de résultat	32
5.6.1.	Résultat d'exploitation	32
5.6.2.	Résultat financier	32
5.6.3.	Détail des charges et produits exceptionnels	32
5.7.	Autres informations	33
5.7.1.	Effectif du groupe	33
5.7.2.	Impôts	33
5.7.3.	Résultat net par action	34
5.7.4.	Parties liées	34
5.7.5.	Honoraires des commissaires aux comptes	35
5.7.6.	Rémunération des organes de direction	35
5.7.7.	Frais de recherche et développement	35
5.7.8.	Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels	35
5.7.9.	Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	35
5.8.	Information sectorielle	36
5.8.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (k€)	36
5.8.2.	Segmentation par secteur d'activité (k€)	36
5.8.2.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par activité	36
5.8.2.2.	Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité	36
5.8.3.	Ventilation du résultat par zone géographique (k€)	36
5.9.	Engagements hors bilan	37
5.9.1.	Engagements financiers donnés	37
5.9.2.	Engagements financiers reçus	40

1. Bilan

ACTIF (en k€)	28/02/2023	31/08/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Ecart d'acquisition		
Marques		
Frais de développement		
Concessions, brevets, droits similaires	1	2
Fonds commercial		
Immobilisations incorporelles en crédit-bail et contrats assimilés		
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations incorporelles en cours		
Avances, acomptes		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	4 964	5 050
Constructions	11 845	11 843
Installations techniques, matériel, outillage	40 017	39 962
Immobilisations corporelles en crédit-bail et contrats assimilés		
Autres immobilisations corporelles	2 770	2 468
Immobilisations en cours	4 392	3 322
Avances et acomptes	9 394	6 114
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	73	73
Prêts	160	152
Autres immobilisations financières	11	11
TITRES MIS EN EQUIVALENCE		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	73 627	68 997
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	16 010	19 797
En-cours de production de biens		
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	10 155	10 025
Marchandises	40	4
CLIENTS		
Créances clients et comptes rattachés	15 578	13 017
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION		
Avances, acomptes versés / commandes	66	864
Créances fiscales		
Actifs d'impôts différés	69	70
Créances sociales		
Autres créances	4 030	2 391
Charges constatées d'avance	860	228
Capital souscrit et appelé, non versé		
Frais d'émission d'emprunts	295	361
Prime de remboursement des obligations		
Ecart de conversion actif		
TRESORERIE ET EQUIVALENTS		
Valeurs mobilières de placement	14 105	
Actions propres		
Disponibilités	22 829	27 003
TOTAL ACTIF CIRCULANT	84 037	73 760
TOTAL GENERAL)	157 664	142 757

PASSIF (en k€)	28/02/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 690	3 690
Primes sur capital	7 465	7 465
Ecarts de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	369	187
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 497	
Réserve du groupe	47 416	33 567
Ecarts de conversion groupe		
Report à nouveau	31	31
RESULTAT GROUPE	7 512	18 604
Subventions d'investissements	501	
Titres en autocontrôle	-333	-330
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)	68 148	63 214
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	315	194
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	69	120
INTERETS MINORITAIRES	384	314
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Ecart d'acquisition négatif		
Provisions pour engagements retraite et avantages similaires	392	315
Provisions pour litige	282	282
Provisions pour restructuration		
Provisions pour pertes de change		
Autres provisions	2 565	2 573
TOTAL PROVISIONS	3 239	3 170
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	42 760	38 740
Emprunts en crédit-bail	6 008	5 780
Concours bancaires courants		
Emprunts et dettes financières divers	3 093	22
FOURNISSEURS		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 276	14 988
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 416	1 865
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION		
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	252	198
Dettes fiscales	5 469	7 581
Impôts différés passifs	4 273	3 960
Dettes sociales		
Autres dettes	1 131	1 542
Produits constatés d'avance	1 215	1 383
Ecart de conversion passif		
TOTAL DETTES	85 893	76 059
TOTAL GENERAL	157 664	142 757

2. Compte de résultat

RESULTAT (en k€)	28/02/2023	31/08/2022	28/02/2022
CHIFFRES D'AFFAIRES			
Ventes de marchandises France			
Ventes de marchandises Export			
Production vendue de biens France	46 743	97 089	47 459
Production vendue de biens Export	4 885	15 159	8 600
Production vendue de services France	512	1 644	794
Production vendue de services Export	151	201	131
TOTAL I	52 291	114 093	56 984
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée	130	4 371	5 071
Production immobilisée	308	261	147
Subventions d'exploitation	28	63	37
Reprises sur provisions, amortissements, transferts	945	376	143
Autres produits	89	63	57
TOTAL II	1 500	5 134	5 455
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	17 377	55 210	33 003
Variation de stock de MP et autres approvisionnements.	3 751	-4 411	-6 252
Autres achats et charges externes	11 195	18 614	9 458
Impôts, taxes et versements assimilés	569	1 278	635
Salaires et traitements	3 998	7 898	3 930
Charges sociales	1 637	3 294	1 687
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	4 780	9 596	4 875
Dotations d'exploitation aux dépréciations et provisions	165	142	72
QP de résultat sur opérations faites en commun			
Autres charges	22	19	4
TOTAL III	43 494	91 640	47 412
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III) avant dépréciation de l'écart d'acquisition	10 297	27 587	15 027
Dotations amortissements et dépréciations écarts acquisition			
RESULTAT D'EXPLOITATION après dépréciation de l'écart d'acquisition	10 297	27 587	15 027

RESULTAT (en k€)	28/02/2023	31/08/20202	28/02/2022
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immo.			
Autres intérêts et produits assimilés	137	13	13
Reprises sur provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de VMP			
Gains de change			
TOTAL IV	137	13	13
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	635	1 168	585
Différences négatives de change		17	17
Charges nettes sur cessions de VMP			
Pertes de change			
TOTAL V	635	1 185	602
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-498	-1 172	-589
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 799	26 415	14 438
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	45	382	777
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	458	973	
Reprises sur provisions, transferts de charges	73	47	3
Autres produits exceptionnels			282
TOTAL VI	576	1 402	1 062
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	58	208	609
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	64	685	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	66	1 344	504
Autres charges exceptionnelles			
TOTAL VII	188	2 237	1 113
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	388	-835	-51
Impôts exigibles	2 459	5 996	3 155
Impôts différés	147	860	699
TOTAL VIII	2 606	6 856	3 854
TOTAL DES PRODUITS	54 504	120 642	63 514
TOTAL DES CHARGES	46 923	101 918	52 981
Résultat des sociétés intégrées	7 581	18 724	10 533
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat d'ensemble consolidé	7 581	18 724	10 533
Résultat groupe	7 512	18 604	10 473
Résultat hors groupe	69	120	60
Résultat par action	2,5048	6,1864	3,4796

3. Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX (en k€)	28/02/2023	31/08/2022	28/02/2022
Résultat net des sociétés intégrées	7 581	18 724	10 533
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	4 673	10 474	5 092
- Variation des impôts différés	147	860	699
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-150	187	86
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	12 251	30 245	16 410
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	144	-7 953	-10 949
Liaison Bilan			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	12 395	22 292	5 461
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations (-)	-5 302	-8 412	-2 748
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	215	544	520
Incidence des variations de périmètres			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-5 087	-7 868	-2 228
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)	-3 075	-1 968	-1 968
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-3	-16	22
Emissions d'emprunts (+)	10 369	6 028	470
Remboursements d'emprunts (-)	-4 668	-9 003	-4 939
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	2 623	-4 929	-6 415
Incidence des variations des cours des devises			
Variations de trésorerie	9 931	9 495	-3 182
Trésorerie d'ouverture	27 003	17 508	17 508
Trésorerie de clôture	36 934	27 003	14 326
Ecart	0	0	0

Le tableau des flux de trésorerie présenté ci-dessus est établi conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2020-01, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Est présenté ci-dessous un autre tableau des flux de trésorerie, établi à partir du précédent, mais intégrant les retraitements suivants :

- intégration, dans les émissions d'emprunts, des financements issus des retraitements des crédits-baux et locations longue durée pour un montant de 1 622 500 euros ;
- intégration, dans les acquisitions d'immobilisations, des investissements issus des retraitements des crédits-baux et locations longue durée pour un montant de 1 622 500 euros.

TABLEAU DE FLUX (en k€)	28/02/2023	31/08/2022	28/02/2022
Résultat net des sociétés intégrées	7 581	18 724	10 533
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	4 673	10 474	5 092
- Variation des impôts différés	147	860	699
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-150	187	86
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	12 251	30 245	16 410
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	144	-7 953	-10 949
Liaison Bilan			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	12 395	22 292	6 068
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations (-)	-6 925	-10 686	-4 333
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	215	544	520
Incidence des variations de périmètres			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 710	-10 142	-3 813
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)	-3 075	-1 968	-1 968
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-3	-16	22
Emissions d'emprunts (+)	11 992	8 332	2 055
Remboursements d'emprunts (-)	-4 668	-9 003	-4 939
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	4 246	-2 655	-4 830
Incidence des variations des cours des devises			
Variations de trésorerie	9 931	9 495	-3 182
Trésorerie d'ouverture retraitée	27 003	17 508	17 508
Trésorerie de clôture retraitée	36 934	27 003	14 326
Ecart	0	0	0

4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves légales	Autres réserves	Réserves consolidées	Report à nouveau	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2021	3 690	7 591	187	2 558	21 887	0	10 994	-314	46 593	194
Augmentation de capital (*)								-16	-16	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				-686	11 680		-10 994		0	
Résultat consolidé (part du groupe)							18 604		18 604	120
Variation de périmètre										
Autres variations		-126		-1 872		31			-1 967	
28-août-2022	3 690	7 465	187	0	33 567	31	18 604	-330	63 214	314

(*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

	Capital	Primes	Réserves légales	Autres réserves	Réserves consolidées	Report à nouveau	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2022	3 690	7 465	187	0	33 567	31	18 604	-330	63 214	314
Augmentation de capital (*)								-3	-3	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			182	1 497	13 849		-15 528		0	
Résultat consolidé (part du groupe)							7 512		7 512	70
Variation de périmètre										
Subventions d'investissement								501	501	
Autres variations							-3 076		-3 076	
28-février-2022	3 690	7 465	369	1 497	47 416	31	7 512	168	68 148	384

(*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

5. Annexe aux comptes consolidés

5.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation comporte toujours 10 sociétés sous contrôle exclusif, sans changement depuis la clôture de l'exercice précédent.

5.2. Faits significatifs

5.2.1. Analyse de la performance du Groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 52,3 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2022/2023, contre 57,0 millions d'euros sur l'exercice précédent, en recul de 8,2 %.

L'activité Bois Construction est en retrait de 24,0 % à 22,8 millions d'euros, sous le double effet d'une baisse des volumes vendus et des prix de vente. Le recul des nombres de permis de construire et de mises en chantier impacte directement les ventes, de même que le contexte d'inflation généralisée et de hausse des taux d'intérêts.

L'activité du pôle Bois Energie progresse significativement (+ 58,4 %). Les ventes de granulés sont en forte hausse (+ 71,4 %), car la pénurie constatée sur l'offre depuis l'automne 2022 s'est traduite par une progression significative des prix de vente.

L'activité de cogénération enregistre pour sa part une progression de 8,6 %.

L'activité Imprégnation recule pour sa part de 28,4 %. L'activité poteaux est en retrait de 12,1 %. La gamme Découvert voit ses ventes diminuer de 39,4 %, cette évolution s'expliquant par les mêmes facteurs que pour l'activité de bois de construction.

La marge brute s'établit à 31,3 millions d'euros en retrait de 11,4 % à période comparable. Les prix d'achat des bois ont en effet moins reculé que les prix de vente.

La part de la masse salariale représente 10,8 % du chiffre d'affaires, en légère hausse par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (9,9 %). Le recul du chiffre d'affaires explique cette variation, car en valeur absolue, la masse salariale ne progresse que de 0,3 %.

Les autres achats et charges externes du Groupe représentent 11,2 millions d'euros, soit 21,4 % du chiffre d'affaires contre 16,6 % au premier semestre 2022. Cette variation résulte de la progression générale des prix des produits et services dans un contexte d'inflation généralisée. Les charges liées à l'électricité et aux assurances représentent les progressions les plus significatives.

L'EBITDA consolidé s'établit à 15,1 millions d'euros (-23,6 % vs. EBITDA S1 2022).

Le résultat d'exploitation est en retrait à 10,3 millions d'euros contre 15,0 millions d'euros au premier semestre de l'exercice précédent, représentant un taux de marge opérationnelle de 19,7 % du chiffre d'affaires (contre 26,4 % en N-1).

Les charges financières nettes sont en repli à 0,5 million d'euros (contre 0,6 million d'euros au 28/02/2022).

Le résultat net consolidé ressort ainsi à 7,5 millions d'euros au 28 février 2023, contre 10,5 millions d'euros au 28 février 2022.

5.2.2. Facteurs de risque

Risques opérationnels

Le Groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle particulièrement forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou celle de production de granulés de bois. En ce qui concerne les produits sciés, la société met en œuvre une politique visant à maximiser la qualité des prestations et services apportés (rabotage, séchage) et ainsi générer davantage de valeur ajoutée pour les clients.

Pour l'activité granulation, la demande reste très soutenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés, et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

La société France Bois Imprégnés bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Les marchés export et fibre constituent des relais de croissance et de diversification face à une diminution progressive des ventes auprès de la clientèle institutionnelle historique.

La commercialisation de mobilier de jardin et de produits d'aménagement extérieurs est une activité en croissance sur le long terme, même si elle fait actuellement face à une diminution en raison du contexte macroéconomique. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active, tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence.

Le management du Groupe a souhaité opérer un recentrage stratégique sur la rentabilisation des segments d'activités les plus profitables avec le développement des pôles Energie et les activités de seconde transformation (imprégnation, rabotage, séchage des produits sciés).

Risques de marché

Le Groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures.

Un contrat de couverture de taux est en place conformément aux modalités contractuelles prévues lors de la structuration du financement du projet Horizon 2020 (couverture de type SWAP indice Euribor 3 mois sur 60 % du nominal du financement soumis à taux variable, arrivant à échéance en mai 2023). Cette couverture de taux a été ajustée, suite au décalage des échéances de remboursement des tranches A, C et D du prêt senior afin de correspondre aux nouveaux échéanciers.

Risques environnementaux

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont également des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), soumises à autorisation préfectorale et principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2015, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

Tout est mis en œuvre au sein du Groupe pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

5.2.3. Perspectives 2023

Le climat d'incertitudes géopolitiques et macro-économiques ainsi que le contexte inflationniste devraient continuer de peser sur les activités de Bois Construction et Imprégnation au cours des prochains mois. La rentabilité de ces activités restera en outre pénalisée jusqu'en décembre 2024 par les coûts de l'électricité. Le nouveau contrat de fourniture, qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023 pour 2 ans, devrait avoir un impact négatif très significatif en année pleine.

L'activité Bois Energie devrait pour sa part continuer d'enregistrer de solides performances.

Si ces phénomènes (vigueur de l'inflation, prudence des consommateurs et durcissement des conditions de crédit) peuvent pénaliser temporairement les activités de construction et d'imprégnation, les perspectives commerciales du Groupe à moyen terme demeurent favorablement orientées. En effet, le réchauffement climatique et les normes de construction qui en découlent conduiront à utiliser plus de bois dans les constructions nouvelles.

La demande sur le marché du granulé résiste très bien. L'activité de granulation se maintient à un niveau de production normatif. Le Groupe conserve un positionnement axé sur la fidélisation de sa clientèle en lui proposant un haut niveau de qualité tant sur les produits que sur les services associés.

Enfin, le Groupe poursuit sa politique d'investissement et de modernisation des installations industrielles menée depuis quelques années. Ils permettront d'accentuer les gains de productivité, et d'augmenter significativement les capacités de production (en particulier pour les activités de bois construction et bois énergie), produits pour lesquels la demande devrait demeurer soutenue dans les années à venir.

5.2.4. Point sur le projet Horizon 2030

Les démarches administratives visant à obtenir les autorisations se poursuivent. Dans l'attente de leur finalisation, le Groupe procédera au cours de l'exercice 2023-2024 à des investissements permettant d'accroître les volumes produits, en particulier pour l'activité Bois de construction.

5.3. Principes et méthodes comptables

5.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, arrêtés au 28 février 2023, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par le nouveau règlement ANC 2020-01, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, de manière prospective.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.3.2. Changement de méthode

Les principes comptables, appliqués pour l'arrêté des comptes au 28/02/2023, sont les mêmes que ceux au 31/08/2022. Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler.

5.3.3. Estimation et hypothèses

La préparation des comptes consolidés nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat.

Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

5.3.4. Base de préparation des états financiers

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes semestriels du 28 février 2023. Toutes les sociétés ont une situation comptable de 6 mois, débutant le 1^{er} septembre 2022.

5.3.5. Principes et méthodes de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels.
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

Le Groupe applique les méthodes obligatoires suivantes du nouveau règlement ANC 2020-01 :

- Comptabilisation des impôts différés (cf. § 5.3.18) ;
- Comptabilisation des contrats de crédit-bail et assimilés (cf. § 5.3.20) ;
- Etalement des frais et primes d'émission sur emprunts (cf. § 5.3.21) ;
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf. § 5.3.22).

L'application prospective du nouveau référentiel n'a pas d'impact, car ces méthodes étaient déjà utilisées par le Groupe en règlement CRC 99-02.

Le Groupe applique les méthodes optionnelles suivantes du règlement ANC 2020-01 :

- Comptabilisation des engagements de retraite (cf. § 5.3.15) ;
- Prise en compte du résultat à l'avancement (cf. § 5.3.10) ;
- Etalement des subventions d'investissement, avec inscription en capitaux propres (cf. § 5.3.14).

5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

5.3.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

5.3.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

Lorsque des événements ou des indicateurs indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité.

Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

5.3.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

5.3.10. Stocks

- Evaluation des matières et marchandises :

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à posteriori, lorsque les bois sont coupés, le cubage réel soit différent des cubages entrés en stock. Le stock et les dettes fournisseurs correspondants sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influencer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

- Evaluation des produits finis :

Le stock de produits finis est évalué au coût de revient.

- Dépréciation des stocks :

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Des dépréciations ont été constatées (cf. § 5.5.3).

- Valorisation des contrats à long terme :

La méthode à l'avancement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats. La méthode à l'avancement porte sur tous les contrats en cours.

Le résultat est constaté à l'avancement en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement. Le pourcentage d'avancement retenu est le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date d'arrêt et le total des coûts d'exécution du contrat.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison, sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, est constatée immédiatement.

5.3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change constaté à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion, par rapport aux montants précédemment comptabilisés en euros, sont comptabilisées en écarts de conversion actifs ou passifs. Le cas échéant, les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés d'irrecouvrabilité.

Dans le cadre des contrats d'affacturage, les sommes avancées par le factor, en règlement anticipé des créances clients, sont constatées en moins du poste client en application de la réglementation comptable. Celle-ci précise que, lors du transfert de la créance, le compte « Clients » est soldé, quelles que soient les conditions prévues par la convention d'affacturage puisque la subrogation vaut transfert de propriété (C. civ. art. 1250), que l'affacturage soit avec ou sans recours.

Il en est de même pour les cessions de créances Dailly.

5.3.12. Actifs financiers

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au coût d'achat.

5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5.3.14. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont :

- virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée, pour celles octroyées avant le 1^{er} janvier 2021 ;
- inscrites dans les capitaux propres pour leur montant net d'impôt, pour celles octroyées après le 1^{er} janvier 2021 en application du règlement ANC 2020-01.

5.3.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraite concernent les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et TECHNICBOIS MOULIN. L'intégralité des engagements au 28/02/2023 a fait l'objet d'une provision.

Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le Groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Le Groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité minimale légale de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :

- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective des droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 3 %)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 3,38 %
- taux de cotisation patronale : application des taux moyens constatés dans chacune des sociétés consolidées.

5.3.16. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

5.3.17. Passifs éventuels et litiges

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

5.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 25 %.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2013 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE. La convention signée stipule que chaque filiale (France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2014 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et TECHNICBOIS MOULIN. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2015 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et IMMO BOISSET. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2019 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et FOREZ BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Le groupe fiscal intégré existant a dégagé un bénéfice fiscal de 9 249 k€ au 28 février 2023.

5.3.19. Reconnaissance des produits

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du Groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile.

Au 28 février, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs à établir sont comptabilisés au prorata temporis des 2 mois écoulés.

5.3.20. Contrat de location et crédits baux

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail ou location longue durée. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières. Les frais de mise en place des financements, associés au projet de modernisation et de développement industriel Horizon 2020, ont fait l'objet d'un étalement sur une durée de 7 ans (charge à répartir au bilan de la situation arrêtée le 28 février 2023 : 295 k€).

5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission

En application du ANC 2020-01, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 28 février 2023, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité, 868 de ses propres actions. Elle détient également, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions, 47 856 de ses propres actions.

Les cessions de l'exercice ont dégagé des plus et moins-values : il en résulte un mali net de -15 k€.

Ces opérations sont imputées, dans les comptes consolidés, sur les capitaux propres du Groupe, pour un montant net d'impôt de 333 k€.

5.3.24. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du Groupe par le nombre de titres composant le capital social, hors titres d'autocontrôle (avis n°27 mai 1993 de l'OEC).

5.4. Périmètre de consolidation

5.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Activité des sociétés holding
SAS SCIERIE MOULIN	100%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois
SARL TECHNICBOIS MOULIN	100%	Globale	803776558	Production et vente composants bois
SARL IMMO BOISSET	100%	Globale	812756815	Gestion immobilière
SAS FOREZ BOIS ENERGIE	100%	Globale	848995551	Production, transformation et vente de matières énergétiques

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilier de ville, qui est détenue à 10 % par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le Groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société Générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (capital restant dû au 28/02/2023 : 852 138 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

5.4.2. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation n'est pas modifié depuis le dernier exercice clos le 31 août 2022.

5.5. Bilan

5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Ecart d'acquisition	0					0
Frais de développement	0					0
Concessions, Brevets	255					255
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
IMMO INCORPORELLES	255	0	0	0	0	255
Terrains	9 081	142				9 223
Constructions	21 807	361	63		169	22 274
Installations techniques	89 764	2 552	335		1 311	93 292
Autres immo corporelles	5 298	410	12		172	5 868
Immo en cours	3 322	1 735			-665	4 392
Avances et acomptes	6 114	4 268			-987	9 395
IMMO CORPORELLES	135 386	9 468	410	0	0	144 444
Titres participation	0					0
Créances sur participations	0					0
Autres titres immo	73					73
Prêts	152	7				159
Autres immo financières	14					14
IMMO FINANCIERES	239	7	0	0	0	246
TOTAL	135 880	9 475	410	0	0	144 945

Les principaux investissements réalisés au cours du premier semestre de l'exercice 2023 correspondent à des investissements de modernisation, de productivité et de renouvellement en première et seconde transformation, notamment :

- la construction d'un nouveau bâtiment pour abriter de nouveaux autoclaves d'injection sur le site France Bois Imprégnés de Boisset lès Montrond pour 279 k€ ;
- la modernisation et le remplacement d'autoclaves pour France Bois Imprégnés : 600 k€ ;
- le remplacement de matériel d'exploitation forestière, de transport et de manutention : 677 k€ ;
- le rétrofit d'un classeur, pour la Scierie Moulin pour 4.138 k€ ;
- une centrale d'aspiration des poussières pour Scierie Moulin : 204 k€ ;
- la construction d'un nouveau bâtiment de maintenance et d'aires de stockage couvertes : 824 k€ sur SCI de Ville.

Concernant les crédits-baux, ont été financés des matériels pour 1 349 K€ chez SCIERIE MOULIN (abatteuse, bacheuse, robotisation d'une raboteuse), et pour 273 K€ chez France BOIS IMPREGNES (chariot et pelle).

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 27 664 k€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 8 872 k€.

(Dans le paragraphe 5.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations

Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	2 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Ecart d'acquisition	0					0
Frais de développement	0					0
Concessions, Brevets	253	1				254
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
IMMO INCORPORELLES	253	1	0	0	0	254
Terrains	4 031	227				4 258
Constructions	9 963	525	58			10 430
Installations techniques	49 802	3 756	282			53 276
Immo en crédit-bail et assimilés						
Autres immo corporelles	2 831	272	5			3 098
Immo en cours	0					0
IMMO CORPORELLES	66 627	4 780	345	0	0	71 062
TOTAL	66 880	4 781	345	0	0	71 316

Variations des provisions sur immobilisations

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Provisions sur titres de participation	0					0
Provisions sur autres immobilisations financières	3					3
TOTAL	3	0	0	0	0	3

5.5.3. Stocks et en-cours

STOCK 28/02/2023	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	16 014	4	16 010
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	10 155		10 155
Marchandises	40		40
TOTAL	26 209	4	26 205

STOCK 31/08/2022	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	19 801	4	19 797
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	10 025		10 025
Marchandises	4		4
TOTAL	29 830	4	29 826

5.5.4. Créances clients et autres créances

	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
AU 28/02/2023			
Prêts	160	7	153
Créances clients	15 578	15 578	
Avances et acomptes versés	66	66	
Actifs d'impôts différés	69	69	
Autres créances	4 030	4 030	
Charges constatées d'avance	860	860	
Frais d'émission d'emprunt	295	132	163
TOTAL	21 058	20 742	316

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 116 k€ au 28/02/2023.

	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
AU 31/08/2022			
Prêts	152	4	148
Créances clients	13 017	13 017	
Avances et acomptes versés	863	863	
Actifs d'impôts différés	70	70	
Autres créances	2 390	2 390	
Charges constatées d'avance	228	228	
Frais d'émission d'emprunt	361	132	229
TOTAL	17 081	16 704	377

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 104 k€ au 31/08/2022.

A compter de l'exercice 31 août 2015, la SCIERIE MOULIN a souscrit un contrat d'affacturage pour financer une partie de son encours clients. Ce contrat d'affacturage a été arrêté sur l'exercice clos le 31/08/2022.

Pour rappel, le fonds de garantie minimum de 10 k€ (solde nul au 31/08/2022) faisait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations financières, alors que le fonds de garantie variable, après chaque cession au factor, faisait l'objet d'une comptabilisation en « autres créances » (montant nul au 31 août 2022). Les créances cédées au factor étaient comptabilisées en moins du poste clients (cf. principe évoqué § 5.3.11). Elles étaient nulles au 31/08/2022. Il ne restait en outre plus de comptes de réserves en trésorerie à l'actif du bilan.

Le solde net financé dans le cadre de ce contrat d'affacturage était donc nul au 31 août 2022.

5.5.5. Actifs financiers

- Au 28/02/2023 : 14 105 k€

Les placements à court terme sont composés de comptes à terme chez MOULIN BOIS ENERGIE pour 4 031 k€ (dont 31 k€ d'intérêts à recevoir) et chez SCIERIE MOULIN pour 10 074 k€ (dont 55 k€ d'intérêts à recevoir).

- Au 31/08/2022 : Néant

5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

La marge brute d'autofinancement est en baisse de 25,3 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, et s'établit à 12 251 k€.

Le besoin en fonds de roulement diminue légèrement (-144 k€) sur la période.

Les flux de trésorerie générés par l'activité sont donc positifs de 12 395 k€, en forte hausse par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Les flux nets de trésorerie liés aux investissements sont négatifs de 5 087 k€, hors nouveaux contrats de crédit-bail représentant 1 623 k€. Ils correspondent principalement à la réalisation d'investissements de productivité ou de renouvellement chez Scierie Moulin et chez France Bois Imprégnés.

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 4 668 k€, alors que 10 369 k€ de nouveaux emprunts ont été souscrits (hors nouveaux contrats de crédit-bail). Par ailleurs, un dividende de 3 075 k€ a été versé en février 2023 aux actionnaires de MOULINVEST.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat, mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital.

Compte tenu de tous ces éléments, le Groupe a vu sa trésorerie s'améliorer de 9 931 k€, pour s'établir à 36 934 k€ au 28 février 2023.

5.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social :

	EX. 28/02/2023	EX. 31/08/2022
Nombre de titres à l'ouverture	3 075 338	3 075 338
Augmentation de capital		
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	3 075 338	3 075 338

La société détient 48 724 actions propres à la clôture.

La valeur nominale des titres est de 1,20 €.

5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 28/02/2023	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	42 760	7 187	28 298	7 275
Emprunts en crédit-bail	6 008	2 057	3 732	219
Emprunts et dettes financières divers	3 093	3 093		
TOTAL	51 861	12 337	32 030	7 494

AU 28/02/2023	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Au 28 février 2023, les emprunts en crédit-bail comportent 1666 k€ d'échéances bénéficiant d'un report exceptionnel lié au Covid-19. Leur ventilation est la suivante : 226 k€ à moins d'1 an et 440 k€ de 1 à 5 ans.

Au 28/02/2023	Garanties	Non Garanties	Total
Autres emprunts à taux fixe	24 839	6 947	31 786
Autres emprunts à taux variable	10 974	0	10 974
Dettes financières auprès des établissements de crédit	35 813	6 947	42 760
Dettes financières des contrats de crédit-bail	6 008		6 008
Autres dettes financières		3 093	3 093

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées :

- d'emprunts à taux fixe à hauteur de : 31 786 k€
- d'emprunts à taux variable à hauteur de : 10 974 k€

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 52,20 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 35 574 / 68 148 = 52,20 %, contre 51,32 % au 31/08/2022).

L'investissement global, assuré avec le soutien des partenaires bancaires historiques du Groupe, est notamment financé par le biais :

- d'une tranche de dette Euro-PP de 10 millions d'euros émise à taux fixe et remboursable in fine à 7 ans,

- et d'un prêt bancaire syndiqué échelonné sur des maturités de 7 et 15 ans pour 21 millions d'euros (incluant un crédit de refinancement de 4,7 millions d'euros).

Ce crédit syndiqué mis en place en 2018 est assorti de ratios prudentiels (« covenants ») et d'engagements financiers tels que définis à l'article 22. « ENGAGEMENTS FINANCIERS » du contrat.

Au 28 février 2022, le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élève à 0,784 pour un seuil contractuel de 2,5 ; et est à un niveau inférieur à : 2,5.

Les autres indicateurs (montant global des Investissements Annuels Autorisés, montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, et montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie relativement aux cessions d'Actifs immobilisés) seront actualisés au 31 août 2023.

AU 31/08/2022	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	38 740	6 297	26 923	5 520
Emprunts en crédit-bail	5 780	2 180	3 475	125
Emprunts et dettes financières divers	22	22		
TOTAL	44 542	8 499	30 398	5 645

AU 31/08/2022	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Au 31 août 2022, les emprunts en crédit-bail comportent 888 k€ d'échéances bénéficiant d'un report exceptionnel lié au Covid-19. Leur ventilation est la suivante : 413 k€ à moins d'1 an, et 475 k€ de 1 à 5 ans.

Au 31/08/2022	Garanties	Non Garanties	Total
Autres emprunts à taux fixe	21 103	5 023	26 126
Autres emprunts à taux variable	12 614		12 614
Dettes financières auprès des établissements de crédit	33 717	5 023	38 740
Dettes financières des contrats de crédit-bail	5 780		5 780
Autres dettes financières		22	22

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit étaient constituées :

- d'emprunts à taux fixe à hauteur de : 26 126 k€
- d'emprunts à taux variable à hauteur de : 12 614 k€

Le taux d'endettement à long terme s'élevait à 51,32 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 32 443 / 63 214 = 51,31 %, contre 70,19 % au 31/08/2021).

Concernant le crédit syndiqué assorti de ratios prudentiels (« covenants ») et d'engagements financiers, au 31 août 2022 :

- Le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élève à 0,473 pour un seuil contractuel de 2,5 ; et est à un niveau inférieur à : 2,5 ;
- Le montant global des Investissements Annuels Autorisés réalisés sur l'exercice fiscal 2022 est de 12 385 k€ et est à un niveau inférieur à 16 000 k€.
- Le montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, visées au paragraphe (A)(2) de l'Article 8.2 et de la Quote-part Réinvestie y afférente pour l'Exercice Social considéré, s'élève à 139 352 euros et a été intégralement maintenu dans la société et utilisé pour remplacer les matériels concernés ;

- Le montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie relativement aux cessions d'Actifs immobilisés visées au paragraphe (A)(4) de l'Article 8.2 pour l'Exercice Social considéré est de 483 166 euros et est inférieur au seuil de la franchise globale par Exercice Social de 500 000 euros.

5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions

	31/08/2022	Variation périmètre	Virement	Dotations	Reprises	28/02/2023
Provision pour litiges	282					282
Provisions pour risque et charge	2 574			64	-73	2 565
Provisions pour retraites	314			78		392
TOTAL	3 170	0	0	142	-73	3 239

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, France BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et TECHNICBOIS MOULIN. L'intégralité des engagements au 28/02/2023 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

5.5.10. Litiges et passifs éventuels

Certains litiges, susceptibles d'entraîner une réclamation au titre de la responsabilité civile produit après livraison, avaient été provisionnés antérieurement à l'exercice. Ces provisions ont été maintenues au 28 février 2023.

Tel est le cas d'une provision pour un montant de 495 000 euros, qui avait ainsi été constatée sur l'exercice 2018 dans le cadre d'une procédure en contentieux susceptible d'engager la responsabilité de la société. La procédure n'a pas donné lieu à une condamnation à la date d'établissement des états financiers. La provision a été établie sur la base des conclusions intermédiaires des rapports d'expertises établis et de l'appréciation faite du faisceau d'éléments disponibles.

Aucune modification n'a été apportée à cette provision au titre de l'exercice écoulé.

Rappelons par ailleurs, que des provisions constatées antérieurement à l'exercice au titre de passifs liés à des dispositions réglementaires dans le domaine environnemental ainsi qu'à des frais de démantèlement d'équipements industriels, ont été maintenues dans les comptes à concurrence de 1 882 k€. Une reprise de provision de 18 k€ a été constatée sur l'exercice, suite à la réalisation de travaux.

Enfin précisons également que des mouvements de provisions ont été constatés sur la période au titre :

- D'une dotation aux provisions pour indemnités de départs en retraite à venir pour 78 k€ ;
- De la constatation de provisions pour risques à hauteur de 10 k€.

5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant particulièrement significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par le cadre contractuel liant le Groupe Moulinvest à ses fournisseurs de bois. L'accord entre les deux parties prévoit un paiement au fur et à mesure de la consommation des bois achetés sur pied.

Ainsi le processus de comptabilisation des achats de grumes est le suivant :

- Dans le cas de contrats d'approvisionnement conclus avec les ONF (Offices Nationaux des Forêts), le transfert de risque et de propriété intervient à l'occasion de la livraison sur le site de production de la scierie après réception au parc à grumes et sur la base du décompte de volume établi à cet instant. La comptabilisation en achats intervient à la livraison sur site.
- Pour des achats à des particuliers ou à des groupements forestiers, les modalités de transfert de risque et de propriété sont établies en fonction des accords passés : la comptabilisation s'effectue soit à la signature de la convention d'achat, soit à la livraison sur site. En cas de transfert à la signature de la convention d'achat, et modulo le versement d'un acompte prévu contractuellement, les règlements interviennent au fur et à mesure de la mobilisation du bois en scierie. Cela peut générer des délais de paiement de plus d'un an, entre le moment où le bois est acheté et celui où il est payé.

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des subventions d'investissement obtenues par les sociétés SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, SCI DE VILLE, IMMOBILIER DE VILLE et France BOIS IMPREGNES.

Ce retraitement concerne uniquement les subventions octroyées avant le 1^{er} janvier 2021 (1 196 k€ restants au 28 février 2023 en produits d'avance au bilan). Celles obtenues postérieurement à cette date sont inscrites dans les capitaux propres pour leur montant net d'impôt (501 k€ au 28 février 2023, déduction faite d'un impôt différé de 166 k€).

AU 28/02/2023	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 276	17 276		
Dettes sur immobilisations	4 416	4 416		
Avances et acomptes sur commande	252	252		
Dettes fiscales et sociales	5 469	5 469		
Impôts différés passifs	4 273	4 273		
Autres dettes	1 132	1 132		
Produits constatés d'avance	1 215	1 215		
TOTAL	34 033	34 033	0	0

AU 31/08/2022	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 988	14 988		
Dettes sur immobilisations	1 865	1 865		
Avances et acomptes sur commande	198	198		
Dettes fiscales et sociales	7 581	7 581		
Impôts différés passifs	3 960	3 960		
Autres dettes	1 542	1 542		
Produits constatés d'avance	1 383	1 383		
TOTAL	31 517	31 517	0	0

5.6. Compte de résultat

5.6.1. Résultat d'exploitation

Le lecteur est invité à se reporter à l'analyse de la performance § 5.2.1.

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 5.8.2.1.

5.6.2. Résultat financier

PRODUITS FINANCIERS	28/02/2023	31/08/2022
Revenus des participations		
Revenus de placements	85	
Escomptes obtenus	5	13
Produits de cession	20	
Ecart de conversion		
Reprises sur provisions		
Gains de change		
Autres produits financiers	27	
Transfert de charges financières		
TOTAL	137	13

Les financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le Groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous.

CHARGES FINANCIERES	28/02/2023	31/08/2022
Intérêts bancaires	561	980
Intérêts sur crédit bail	36	69
Escomptes accordés	38	119
Pertes de change		17
Charges nettes sur cession VMP		
Dotations financières		
Autres charges financières		
TOTAL	635	1 185

5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	28/02/2023	31/08/2022
Produits de cessions d'immobilisations	215	517
Quote-part de subvention	243	455
Autres opérations en capital		
Ecart d'acquisition		
Profit sur report d'impôt		
Reprises sur provisions	73	47
Indemnité d'assurance		27
Produits divers (régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	45	355
TOTAL	576	1 401

CHARGES EXCEPTIONNELLES	28/02/2023	31/08/2022
Cession d'immobilisations	65	686
Ecart d'acquisition		
Perte sur report d'impôt		
Changement méthode		
Dotation aux provisions pour risques	65	930
Dotation aux provisions pour litiges		414
Coût de désamiantage et de dépollution		93
Rappels suite à contrôle fiscal et social		
Sinistres		
Pénalités		
Charges diverses (régularisations diverses et charges sur exercices antérieurs)	58	114
TOTAL	188	2 237

5.7. Autres informations

5.7.1. Effectif du Groupe

	28/02/2023	%	31/08/2022	%
Cadres	31	14%	33	15%
A. M. et techniciens	24	11%	29	13%
Employés	52	23%	41	19%
Ouvriers	120	53%	112	52%
TOTAL	227	100%	215	100%

5.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (k€)

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

Ventilation	28/02/2023	31/08/2022
Impôts exigibles	2 459	5 996
Impôts différés	147	860
TOTAL	2 606	6 856

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :

Ce rapprochement se présente de la façon suivante :

Montant de la différence	28/02/2023	31/08/2022
Résultat avant impôt	10 187	25 580
Taux normal d'impôt en France	25,00%	26,50%
Impôt théorique (A)	2 547	6 779
Impôt réel (B)	2 606	6 856
Différence à expliquer (A-B)	-59	-77

Éléments de rapprochement	28/02/2023	31/08/2022
Amortissement des écarts d'acquisition		
Effets des différences de taux d'imposition	10	-4
Effets de la variation du taux (report variable)	0	0
Résultats taxés aux taux réduits	-54	-137
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)	0	-59
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	12	118
Dif. temporaires résultat comptable/imposable	0	-5
Impact intégration fiscale	-27	-1
Crédits d'impôts	0	11
Autres		
Montant rapproché	-59	-77

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés :

Impôts différés en k€	28/02/2023	31/08/2022
Décalages temporaires	8	281
Reports fiscaux déficitaires	1	1
Frais d'acquisition de titres		
Indemnités de départ à la retraite	45	26
TOTAL ID ACTIFS	54	308
Juste valeur actifs amortissables	50	54
Eliminations internes / retraitements divers	38	33
Crédits baux	867	889
Provisions réglementées	3 303	3 221
TOTAL ID PASSIFS	4 258	4 197
IMPOTS DIFFERES A PRES COMPENSATION	28/02/2023	31/08/2022
Impôts différés actifs	69	70
Impôts différés passifs	4 273	3 960

5.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du Groupe par le nombre de titres composant le capital social.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = $7\,581\,184 \text{ €} / 3\,026\,614 = 2,504840 \text{ €}$

5.7.4. Parties liées

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction (échéance 31/12/2027) à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaîne de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a investi.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction (échéance 31/10/2028) à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 26 k€ dans la SCIERIE MOULIN au 28 février 2023, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS étant quant à elle à soldée.

Par procès-verbal d'assemblée générale du 17 février 2017 de la SCIERIE MOULIN, il a été décidé d'une résiliation partielle de ce bail, par détachement d'une parcelle de terrain.

Cette parcelle fait l'objet d'un nouveau bail à construction (échéance 28/02/2035) entre la SCI MARINE BIS et la SARL IMMOBILIER DE VILLE, sur laquelle cette dernière a édifié un bâtiment de stockage pour l'activité de MOULIN BOIS ENERGIE.

Il existe enfin, depuis le 15 mars 2019, deux nouveaux baux à construction (échéances 31/03/2037) entre la SCI MARINE BIS et la SARL IMMOBILIER DE VILLE, pour la construction de bâtiments industriels abritant chaufferie, silo et broyeur.

La charge de loyer correspondante est de 46 k€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 28 février 2023, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS étant quant à elle à soldée.

5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires provisionnés pour les comptes au 28 février 2023, au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :

SA MOULINVEST (dont revue des sociétés IMMOBILIER DE VILLE, SCI DE VILLE, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN, IMMO BOISSET, et FOREZ BOIS ENERGIE) : 50 891 € HT

SAS SCIERIE MOULIN : 11 045 € HT

SAS MOULIN BOIS ENERGIE : 3 315 € HT

SAS FRANCE BOIS IMPREGNES : 9 675 € HT

5.7.6. Rémunération des organes de direction

Les organes de direction rémunérés dans le Groupe consolidé sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux de la SA MOULINVEST.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 212 220 € bruts.

5.7.7. Frais de recherche et développement

Le montant des frais de recherche et développement n'a pas été isolé au 28/02/2023.

5.7.8. Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture au 28 février 2023.

5.7.9. Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie

Néant.

5.8. Information sectorielle

5.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (k€)

	28/02/2023	%	31/08/2022	%
France	47 255	90,37%	98 733	86,54%
Europe	3 721	7,12%	14 854	13,02%
Amérique	0	0,00%	34	0,03%
Océanie	0	0,00%	0	0,00%
Asie	63	0,12%	28	0,02%
Afrique	1 252	2,39%	444	0,39%
TOTAL	52 291	100%	114 093	100%

5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (k€)

5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	28/02/2023	%	31/08/2022	%
BOIS CONSTRUCTION	22 849	43,70%	58 825	51,56%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	2 536	4,85%	4 643	4,07%
Granulation	15 406	29,46%	18 454	16,17%
IMPREGNATION				
Poteaux	5 076	9,71%	10 326	9,05%
Décovert	5 188	9,92%	19 345	16,96%
AUTRES	1 236	2,36%	2 500	2,19%
Dont Bois palettes	1 041		2 005	
TOTAL	52 291	100%	114 093	100%

5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité

	28/02/2023	%	31/08/2022	%
BOIS CONSTRUCTION	89 109	61,48%	81 143	59,72%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	13 530	9,33%	13 529	9,96%
Granulation	21 336	14,72%	21 298	15,67%
IMPREGNATION	18 004	12,42%	17 014	12,52%
MASSIF BOIS	731	0,50%	731	0,54%
AUTRES	2 235	1,54%	2 164	1,59%
TOTAL	144 945	100%	135 879	100%

Parmi ces immobilisations, celles qui sont réalisés sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors Groupe), sont les suivantes :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 8 140 k€ de valeur brute et 3 892 k€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 k€ de valeur brute et 42 k€ de valeur nette comptable.

5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (k€)

Le système d'information de la société ne permet actuellement pas de déterminer un résultat par zone géographique.

5.9. Engagements hors bilan

5.9.1. Engagements financiers donnés

➤ Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 300 000 €, en principal et accessoires	11 782 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès du CREDIT LYONNAIS à hauteur de 1 600 000 €, en principal et accessoires	628 339 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 600 000 €, en principal et accessoires	90 886 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 500 000 €, en principal et accessoires (caution totale : 600 000 euros)	155 288 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la BANQUE RHONE ALPES à hauteur de 650 000 €, en principal et accessoires	361 298 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 450 000 €, en principal et accessoires	314 663 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 2 100 000 €, en principal et accessoires	1 606 095 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 300 000 €, en principal et accessoires (caution totale : 109 520 euros)	55 980 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 300 000 €, en principal et accessoires (caution totale : 109 520 euros)	54 588 €
Caution solidaire : ligne de caution ARKEA pour SCIERIE MOULIN	1 080 000 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise	1 000 000 €
Caution solidaire : 250 000 € pour un emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès de ARKEA (montant initial de l'emprunt : 500 000 €)	398 364 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par IMMOBILIER DE VILLE auprès du CREDIT LYONNAIS et de la SOCIETE GENERALE (initial : 645 000 €)	122 943 €
Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 100 000 €, en principal et accessoires	
Caution solidaire : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la CAISSE D'EPARGNE – NATIXIS LEASE (mécanisation)	405 000 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par IMMO BOISSET auprès de la BNP PARIBAS à hauteur de 183 800 €, en principal et accessoires	77 724 €

➤ Scierie Moulin S.A.S.

Nantissement et gage du fonds de commerce au profit de MOULINVEST pour un emprunt d'un montant nominal de 24 272 000 € (dans le cadre du prêt senior souscrit par MOULINVEST). Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 16 253 286 €.

Nantissement du fonds de commerce, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 2 300 000 €, débloqué à hauteur de 949 610 € au 28 février 2023. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 949 610 €.

Nantissement du matériel financé, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 350 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 250 510 €.

Hypothèque de 1^{er} rang sur le bail à construction de l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, pour l'emprunt SOCIETE GENERALE de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 48 231 €.

Gage sans dépossession de biens meubles à hauteur de 145 000 €, au profit du CREDIT COOPERATIF pour un emprunt d'un montant nominal de 320 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 74 252 €.

Nantissement des titres SOMUDIMEC au profit de SOMUDIMEC à hauteur de :

- 20 115 euros (1 319 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 904 934 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 3 065 euros (201 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 138 572 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 4 514 euros (296 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 202 442 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 12 154 euros (797 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 543 987 € HT) consenti par le Crédit Coopératif

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AUVERGE LIMOUSIN à hauteur de 315 000 €, en principal et accessoires.

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès du CREDIT AGRICOLE (montant initial de l'emprunt : 1 400 000 €, débloqué à hauteur de 1 132 310 € au 28 février 2023) 1 113 175 €

➤ **Moulin Bois Energie S.A.S.**

Nantissement du fonds de commerce au profit de MOULINVEST pour un emprunt d'un montant nominal de 2 723 000 € (dans le cadre du prêt senior souscrit par MOULINVEST). Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 816 179 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 345 000 € pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 11 782 €.

Nantissement des matériels financés (granulation) au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 1 100 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 205 809 €.

➤ **S.C.I. de Ville**

- A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :
 - Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,
 - Hypothèque complémentaire de 100 000 €.

Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 431 838 €.

- A titre de garantie auprès de la Société Générale pour la tranche D du prêt senior souscrit par Moulinvest : contrat cadre cession Dailly pour les prêts intragroupe aux filiales.

- Affectation hypothécaire des constructions du projet industriel en garantie de la convention de crédit consentie par Moulinvest pour un montant de 1 512 963 € (montant initial : 1 900 000 €).

- Garanties hypothécaires sur l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, dans le cadre des emprunts de 1 400 000 € (auprès de la SOCIETE GENERALE, capital restant dû

au 28/02/2023 : 981 309 €) et 1 250 000 € (auprès du CREDIT AGRICOLE, capital restant dû au 28/02/2023 : 856 373 €) souscrits par la SCI DE VILLE.

- Garantie hypothécaire sur un terrain sis à DUNIERES, cadastré sections AM821, pour un emprunt de 500 000 € auprès de ARKEA (capital restant dû au 28/02/2023 : 398 364 €) souscrit par la SCI DE VILLE.
- Hypothèque conventionnelle sur le tènement immobilier pour le bâtiment de stockage sis à DUNIERES, pour un emprunt de 450 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE (capital restant dû au 28/02/2023 : 401 474 €) souscrit par la SCI DE VILLE.
- Affectation hypothécaire pour garantir les engagements pris par la Scierie Moulin envers la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû s'élève à 48 231 €.

➤ **S.A.R.L. Immobilier de Ville**

- A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € (capital restant dû au 28/02/2023 : 852 138 €) et 601 000 € (capital restant dû au 28/02/2023 : nul) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :
 - Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain
 - Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,
 - Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE.
- Affectation hypothécaire en garantie de la dette d'un tiers consentie par la SCI MARINE BIS et hypothèque sur le droit au bail à construction portant sur les parcelles sises ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastrées AM 811, 879, 882, 878, 884 et 886, dans le cadre de l'emprunt de 600 000 € (auprès de la SOCIETE GENERALE, capital restant dû au 28/02/2023 : 437 210 €) souscrit par la SARL IMMOBILIER DE VILLE.
- A titre de garantie auprès de la Société Générale pour la tranche D du prêt senior souscrit par Moulinvest : contrat cadre cession Dailly pour les prêts intragroupe aux filiales.
- Affectation hypothécaire d'une construction en garantie de la convention de crédit consentie par Moulinvest pour un montant de 1 114 815 € (montant initial : 1 400 000 €).

➤ **France Bois Imprégnés S.A.S.**

Hypothèque conventionnelle sur tènement immobilier : 250 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du CREDIT AGRICOLE. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 123 924 €.

Hypothèque bâtiment de Boisset lès Montrond, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 280 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 132 805 €.

Nantissement du fonds de commerce de Boisset lès Montrond à hauteur de 330 000 €, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 89 215 €.

Nantissement du fonds de commerce en second rang au profit de BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 115 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 30 627 €.

Nantissement du matériel financé, au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 64 485 €.

Gage sans dépossession de biens meubles à hauteur de 152 780 €, au profit de BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 350 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 234 615 €.

Hypothèque sur bien immobilier au profit du LCL pour un emprunt d'un montant nominal de 1 400 000 €, débloqué à hauteur de 1 327 039 € au 28/02/2023. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 305 227 €.

5.9.2. Engagements financiers reçus

➤ **Moulinvest S.A.**

Nantissement des titres des filiales, cession Dailly sur prêts intragroupe, nantissement des fonds de commerce des filiales pour garantie des prêts intragroupe, hypothèques sur investissements immobiliers, respect de ratios consolidés de levier et gearing : 31 000 000 € en principal au profit de la Société Générale.

Au 28/02/2023, toutes les tranches (A : 13 000 000 €, B : 10 000 000 €, C : 4 700 000 €, et D : 3 300 000 €) sont entièrement débloquées.

Le total du capital restant dû sur ces emprunts s'élève à 20 974 206 € au 28/02/2023.

➤ **Scierie Moulin S.A.S.**

Etat des cautions données : ces éléments seront actualisés au 31/08/2023.

Rappel des montants au 31/08/2022 :

Cautions données par ARKEA Banque et utilisées par la Scierie Moulin :	2 336 757 €
Cautions données par la Société Générale et utilisée par la Scierie Moulin :	919 266 €

Aval donné par la CAISSE D'EPARGNE pour un crédit-bail du 5/01/2019 auprès de NATIXIS (montant initial de 498 792 €) :	63 159 €
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Aval donné par la CAISSE D'EPARGNE pour un crédit-bail du 5/12/2019 auprès de NATIXIS (montant initial de 84 363 €) :	32 979 €
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Aval donné par la CAISSE D'EPARGNE pour un crédit-bail du 15/03/2021 auprès de NATIXIS (montant initial de 149 807 €) :	86 257 €
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Aval donné par la CAISSE D'EPARGNE pour un crédit-bail du 20/09/2021 auprès de NATIXIS (montant initial de 406 032 €) :	272 018 €
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Caution donnée par SOMUDIMEC pour un emprunt souscrit auprès du CREDIT COOPERATIF (montant initial de 320 000 € et capital restant dû de 74 252 €) :	37 126 €
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Concernant un emprunt souscrit auprès du CREDIT COOPERATIF (montant initial de 875 000 € et capital restant dû de 864 805 €) :

Co-garantie du Fonds de Garantie Régional :	86 800 €
---------------------------------------------	----------

Caution donnée par SOMUDIMEC :	262 500 €
--------------------------------	-----------

➤ **France Bois Imprégnés S.A.S.**

Etat des garanties données : ces éléments seront actualisés au 31/08/2023.

Rappel des montants au 31/08/2022 :

Garantie donnée par Société Générale pour l'Office National des Forêts :	220 000 €
--------------------------------------------------------------------------	-----------

➤ **Moulin Bois Energie S.A.S.**

Etat des garanties données : ces éléments seront actualisés au 31/08/2023.

Rappel des montants au 31/08/2022 :

Aval donné par la CAISSE D'EPARGNE pour un crédit-bail du 29/10/2019 auprès de NATIXIS :	726 486 €
------------------------------------------------------------------------------------------	-----------



Z.A. de Ville
43220 DUNIERES
Tél. 04 71 61 70 00
www.moulinvest.com